

Communauté d'agglomération Rochefort Océan



DOSSIER DE SUBVENTION AIDE AUX FESTIVALS

PIECES A FOURNIR

A l'adresse suivante :

Communauté d'agglomération Rochefort Océan Commission « Patrimoine, Développement culturel et Sport » 3 avenue Maurice Chupin – BP 50 224 17304 Rochefort Cedex

					10 4 41
Avant	12	mica an	MIIV/FA	AD I	a manifestation

Un courrier de demande de subvention adressé à M. Michel Gaillot, Vice-Président en charge du Patrimoine, du Développement culturel et du Sport
Copie des statuts de l'association
Copie du compte de résultat et du bilan financier du dernier exercice clos
Relevé d'Identité Bancaire
Budget prévisionnel dépenses/recettes de la manifestation
Après la mise en œuvre de l'événement
Un courrier de demande de versement de la suvention, en notifiant le montant attribué
Bilan financier daté et signé par le commissaire aux comptes ou le représentant légal de l'association
Revue de presse de la manifestation
Copie du (des) document(s) de communication de la manifestation mentionnant la participation financière de la Communauté d'agglomération et comportant le logo de cette dernière

Critères d'attribution de la subvention

Dans le cadre de sa politique de développement culturel, la Communauté d'agglomération accompagne les porteurs de projet dans l'organisation de manifestations sur le territoire. Il s'agit de soutenir les événements dont l'impact au local est significatif et dont l'image peut être associée à terme à celle de l'agglomération.

La collectivité apporte son soutien en priorité aux festivals qui proposent :

- ⇒ Une direction artistique
- ⇒ Une programmation tout public
- ⇒ Un espace, un lieu original qui s'inscrit dans le temps
- ⇒ Une action structurante, avec un impact sur le territoire en terme de développement économique, social, touristique et culturel

La manifestation devra également prendre en compte les questions d'accessibilité des personnes en situation de handicap et de développement durable, et communiquer sur le soutien financier de la collectivité grâce au matériel de communication mis à disposition par le service Communication.

Modalités d'attribution de la subvention

La structure demandeuse devra déposer son dossier de demande de subvention au <u>minimum 2</u> mois avant la manifestation.

Chaque demande de subvention sera examinée par la Commission « Patrimoine, Développement culturel et Sport ».

Un courrier sera ensuite adressé à la structure demandeuse pour l'informer de la décision prise après passage en Bureau communautaire.

Dans le cas d'une décision favorable, la structure demandeuse devra adresser à la Communauté d'agglomération un bilan financier, qualitatif et quantitatif suite au déroulement de la manifestation. La collectivité versera la subvention suite à la réception de ces pièces.

Le montant de la subvention sera défini comme suit :

- Pour un événement ayant un budget inférieur à 20 000 € : Intervention de la Communauté d'agglomération à hauteur de 20% maximum du montant de l'opération plafonné à 2 500 € par opération et par an ;
- Pour un événement ayant un budget compris entre 20 000 € et 50 000 € : Intervention de la Communauté d'agglomération à hauteur de 12,5% maximum du montant de l'opération plafonné à 3 000 € par opération et par an ;
- Pour un événement ayant un budget supérieur à 50 000 € : Intervention de la Communauté d'agglomération à hauteur de 6% maximum du montant de l'opération plafonné à 4 000 €

par opération et par an.

Le montant de la subvention pourra être pondéré par des critères de dates, de lieu, de la part du subventionnement public/privé et d'accessibilité de la tarification.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association				
Adresse du siège social				
Numéro SIRET				
Téléphone				
Courriel				
Personne en charge du dossier Nom et prénom				
Titre				
Téléphone				
Courriel				
Moyens humains Nombre d'adhérents				
Nombre de bénévoles membres de l	'association			
Nombre de bénévoles impliqués dans la manifestation				
Estimation du temps passé à l'organisation				
Nombre de salariés en équivalent temps plein				
MONTANT	DE LA SUBVENTION	SOLLIC	CITÉE :	

PRESENTATION DE LA MANIFESTATION

Intitulé de la manifestation			
☐ 1er édition ☐ Renouv	vellement	Édition n°	
Date(s)			
Lieu(x)			
☐ Manifestation gratuite			Manifestation payante
☐ Manifestation payante avec	des temps gr	atuits	
Descriptif			
Objectifs visés / résultats attendus			
Nombre de participants attendus			
Joindre le programme pré-imprimé s	'il existe		
Parc des Fourtiers - 3, av Maurice Chupin - CS 50224 17.	304 Rochefort CEDEX = Tell :	05 46 82 17 80 - Fax : 0	5 45 99 75 30 - www.agglo-rochefortocean.fr 🖋

Caractère intercommunal de la manifestation Communes concernées Rayonnement territorial attendu Caractère environnemental de la manifestation Cochez les actions envisagées pour l'édition à venir de votre manifestation : Communication Limiter les impressions pour les outils de communication et l'organisation Limiter les aplats de couleur (quantité d'encre consommée) Sélectionner un imprimeur Impr'im vert Imprimer sur du papier recyclé Imprimer avec de l'encre végétale Concevoir un site internet dédié à la manifestation ou relayer l'information sur un site existant Favoriser les mails pour les échanges entre les organisateurs/intervenants et pour les invitations Déplacements Informer sur le covoiturage sur les documents de communication Informer sur le transport collectif sur les documents de communication Mettre à disposition un parking vélo et des places réservées pour le co-voiturage Gestion des déchets Mettre en place le tri sélectif Informer et former le personnel de la manifestation sur la gestion des déchets Installer des cendriers sur le site

•	Buvette / Restauration
☐ Pr	ivilégier les emballages recyclables (canettes, verre,)
Ut	ilisation de vaiselle lavable (la CARO peut vous mettre à disposition des gobelets consignés)
Pr	omouvoir les productions locales et de saison

Préservation du milieu
Rendre le site dans l'état d'origine
Limiter les nuisances sonores et visuelles
☐ Installer des toilettes sèches
 Énergie
Réfléchir sur l'éclairage pour limiter les besoins en énergie
Prendre la norme EURO 4 (si recours aux électrogènes)
Utiliser des ampoules basse consommation
Sensibilisation
Communiquer sur la démarche environnementale de la manifestation
Pour les plus jeunes, communiquer sur la base d'un jeu, d'une pièce de théâtre,
Autres actions
Pour vous aider dans votre démarche, vous pouvez contacter :
Alexandra COUTURIER-RENAUDON – Service Environnement et Gestion des déchets
05 46 83 64 89 – mail : a.couturier@agglo-rochefortocean.fr
Si vous souhaitez aller plus loin dans la valorisation de votre démarche environnementale, la
Région Poitou-Charentes attribue un logo « Eco-festival ».
Plus de renseignements sur http://www.poitou-charentes.fr/environnement/eco-manifestations
Caractère social de la manifestation
Cochez les actions envisagées pour l'édition à venir de votre manifestation :
Communication
\square Mise en place d'une communication accessible (grands caractères, police facilement lisible, utilisation de pictogrammes,)
☐ Invitations lancées auprès d'associations de personnes en situation de handicar
Formation/sensibilisation des personnes à l'accueil

Déplacements
Mise en place d'une chaîne de déplacement continue et en autonomie (du parking aux spectacles, en passant par la billeterie, les toilettes, la buvette,)
Réservation de places de stationnement
Accès aux spectacles
Traduction de spectacles en Langue des Signes
☐ Mise en place du système d'audiodescription pour une projection de film
Réservation de places spécifiques pour les personnes en fauteuil
Accès aux services et commodités
☐ Mise à disposition de toilettes accessibles
☐ Buvette accessible
☐ Billeterie accessible
Organisation générale
Travail avec des artistes handicapés
☐ Mise en place d'un tarif préférentiel ou la gratuité pour les personnes accompagnatrices
Autres actions
Pour vous aider dans votre démarche, vous pouvez :
 Contacter Samantha BERTRAND – Service Tourisme / Technique

05 46 82 18 79 - mail : s.bertrand@agglo-rochefortocean.fr

- Télécharger le Guide « Tourisme et Handicap » de Charente-Maritime Tourisme :

 $\frac{http://devpro.en-charente-maritime.com/sites/devpro.en-charente-maritime.com/files/guide-accessibilite-cdt17-2009.pdf$

Signature

Fait le